

Les engagements de la Jean Racine : édition 2017

Préserver les ressources du territoire :

- Respect des parcours les moins sensibles ;
- **Balisage éphémère** et non polluant ;
- Respect de la nature et restitution des lieux dans leur état d'origine.

Transport et accessibilité :

- Domaine St Paul à 10 minutes à pied de la gare de St-Rémy ;
- **Navette et petit train** depuis la gare ;
- Parking à vélo ;
- Encourager le **covoiturage** avec Movewiz.

Communication :

- **Limitation des impressions** de supports papiers ;
- **Mise en valeur des acteurs locaux du territoire** : dégustation de produits du terroir et création d'une randonnée découverte à vélo du Parc.

Matériel :

- **Fournisseurs locaux** : PNR, Mairie de St Rémy, association...
- Veiller au volume sonore de la manifestation.

Déchets :

- Gérer le tri et la collecte de manière raisonnée ;
- **Signalétique claire et visible** sur les bacs de tri ;
- Sensibilisation des bénévoles à la gestion du tri ;
- Réduction des bouteilles d'eau grâce aux **rampes à eau**.

Restauration :

- **Eviter le gaspillage alimentaire** ;
- Limitation des emballages au moment de l'achat ;
- Valorisation des spécialités locales.

Sensibilisation au développement durable :

- Sensibiliser partenaires, prestataires, bénévoles à une **attitude éco-responsable** ;
- Informer les participants de la démarche éco-responsable de la manifestation.

Suivi et évaluation :

- **Evaluation de l'impact** de la manifestation en amont et **définitions des objectifs** à se fixer pour l'édition suivante.

